



FORUM MULTI-ACTEURS
SUR LA GOUVERNANCE AU MALI

Un arbre à palabre pour échanger, apprendre et construire

Regard croisé des acteurs sur l'Etat

*L'État au Mali :
fonctionnalité, capacité et crédibilité*



Contacts :

forummultiacteurs@yahoo.fr

Néné Konaté TRAORE (ARGA) - Tél.: (+223) 76 42 02 80 - Mél.: nene_konate@yahoo.fr

Ambroise DAKOUO (ARGA) - Tél. : (+223) 76 01 70 20 - Mél.: ambroisedak01@yahoo.fr

Haidara Mariam TRAORE (ARGA) - Tél.: (+223) 70 53 06 65 - Mél.: mbossoh_2000@yahoo.fr

Table des matières

I. INTRODUCTION	3
II. OBJECTIFS	4
2.1. Objectif global	4
2.2. Objectifs spécifiques	4
III. METHODOLOGIE	4
Outils.....	4
Collecte	5
Les acteurs.....	5
Grille d'analyse	5
IV. RESULTATS	6
4.1. Présentation de la parole des acteurs.....	6
Les résultats par acteurs	6
Les résultats transversaux	10
4.2. Axes d'analyse	12
Eléments de réflexion	14
V. CONCLUSION	15
VI. ANNEXE	17

I. INTRODUCTION

Notion transdisciplinaire et polysémique, le concept d'État a fait l'objet d'une abondante production disciplinaire, notamment en droit public où il est perçu notamment comme « *un pouvoir institutionnalisé s'exerçant sur une population dans le cadre d'un territoire* »¹. La notion de l'État est aussi polémique et pour ne pas rentrer dans des débats d'écoles disons qu'il est l'entité suprême détenteur de la force légitime et dont la finalité est de répondre aux aspirations et au bien être de ses populations.

Il est utile de rappeler que l'histoire coloniale de l'État en Afrique est généralement présentée sous l'image d'une greffe qui aurait échoué, celle d'un modèle importé sans que l'on ne soit assuré de sa compatibilité avec les réalités historiques du pouvoir et des sociétés africaines.

Après les indépendances, les États africains ont voulu se construire à travers l'assimilation dans le même moule de l'État-nation. Les États africains ont dès le départ été bâtis sur une base théorique et en pratique sur l'obsession de l'unité nationale et de la préservation de l'autorité de l'État et parallèlement, sur la négation de toute forme de légitimation du pouvoir.

Mais l'échec de l'État en Afrique n'est pas seulement celui d'une greffe qui en fragilise les fondements. Il est aussi celui des politiques qui lui ont été imposées depuis le début des années 80. Les États africains sont nés sous le règne de l'état-providence mais ont été incapables de répondre aux besoins matériels de leurs populations et d'assurer la paix et la stabilité sociale. La fragilité de l'État en Afrique doit être doublement corrélée avec l'artificialité des fondements de l'État-nation et son instrumentalisation au service d'un projet économique. Avec de faibles capacités d'intervention, il est inapte à assurer les missions qui renforcent son unité, donc dans une certaine mesure, sa légitimité à l'égard des populations².

Concernant le Mali, après une cinquantaine d'années d'indépendance émaillées par trois régimes politiques (1960-1968, 1968-1991, 1991 à nos jours), le Pays a entamé ces dernières années des réformes importantes consacrant des changements notoires dans la gouvernance du Pays. En effet, propulsée par un soulèvement populaire contre un régime monopartite, la révolution du 26 mars 1991, au Mali, a consacré un tournant décisif dans la refonte des fondements étatiques à travers une série de réformes majeures visant un meilleur partage du pouvoir, au nombre desquelles réformes la séparation constitutionnelle des pouvoirs (fonctions législative, exécutive et judiciaire de l'État), la décentralisation, le désengagement progressif de l'État de certaines fonctions économiques au profit du secteur privé, l'émergence d'une société civile et d'un pluralisme politique et syndical ainsi que le développement du mouvement associatif.

Ces changements institutionnels ont conduit l'État, d'une part, à revoir son rôle, les missions de l'administration et la délivrance des services publics et, d'autre part, de repenser sa stratégie de gouvernance en vue d'une responsabilisation de chacun des acteurs politiques, économiques et sociaux.

Après des années de gestion participative, plusieurs secteurs disposent d'un cadre institutionnel en matière de gouvernance et le Mali continue de s'engager dans des voies pouvant améliorer la qualité de sa démocratie et de sa bonne gouvernance.

Toutefois, les déficiences déplorées (notamment dans le Programme de Développement Institutionnel et au cours des fora sur l'éducation et sur la corruption) dans la fonctionnalité

¹ Olivier DUHAMEL, *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Éditions du Seuil, 2009, page 20

² Gouvernance en Afrique : Pour une nouvelle ingénierie institutionnelle qui codifie la pluralité des légitimités : des propositions pour refonder l'État. Cahier n) 2010-04

de l'État, demeurent jusqu'à présent préoccupantes, y compris en ce qui concerne la décentralisation. La baisse tendancielle du professionnalisme dans l'administration malienne corroborée par la faiblesse significative de la qualité des prestations de l'État est de nature à compromettre les objectifs de renforcement de la démocratie, de la stabilité macro-économique et de la lutte contre la pauvreté. Ces insuffisances constituent des indices concordants de la faible fonctionnalité et du recul de la crédibilité de L'État au Mali.

Ainsi, en raison des défis importants auxquels l'État malien est présentement confronté (défis de gouvernance de sécurité, de capacité, de crédibilité, de légitimité et d'autorité), le Forum Multi Acteur sur la Gouvernance au Mali a jugé nécessaire d'ouvrir le débat sur la question à travers le thème : L'État au Mali : fonctionnalité, capacité et crédibilité. Pour ce faire il lui a semblé opportun de produire sur le thème un regard croisé de la perception de certains acteurs à qui l'occasion n'est pas souvent offerte de s'exprimer sur les thématiques de gouvernance.

Le présent rapport du regard croisé s'inscrit dans cette dynamique d'analyse transversale des paroles collectées auprès de ces acteurs à partir de l'outil fiche d'expérience. Il restitue la quintessence de leur parole et sera versé à la séance consacrée à cet effet en vue d'enrichir les débats.

II. OBJECTIFS

2.1. Objectif global

L'objectif du regard croisé est de recueillir, structurer et présenter la parole (perceptions) des différentes catégories d'acteurs socio professionnels sur la problématique de l'Etat au Mali en termes de fonctionnalité, capacité et crédibilité.

2.2. Objectifs spécifiques

- Restituer les perceptions des acteurs sur les forces et faiblesses de l'Etat aujourd'hui en termes de fonctionnalité, de capacité et de crédibilité
- Mettre en lumière les défis majeurs communément identifiées en termes de fonctionnalité, de capacité, et de crédibilité de l'Etat
- Contribuer à l'élaboration des pistes de solutions collectives pour renforcer la fonctionnalité, la capacité et la crédibilité de l'Etat.

III.METHODOLOGIE

Pour mieux appréhender les défis et enjeux liés à la question de l'Etat au Mali, et d'enrichir les débats, il a été décidé de produire un regard croisé sur les perceptions de différentes catégories socioprofessionnelles sur la fonctionnalité, la capacité et la crédibilité de l'Etat. La question de l'Etat étant indissociable de la perception qu'en ont les différentes composantes sociales.

Outils

La démarche méthodologique a consisté à procéder à la collecte de paroles d'un certain nombre d'acteurs sociaux professionnels à partir de l'outil fiche d'expérience. Cet outil a

pour mérite de faire ressortir l'expérience concrète des acteurs sur une thématique donnée. D'où sa nécessité dans un thème aussi sensible que celui de l'Etat. Les données issues des fiches d'expérience sont centralisées et traitées via le logiciel dénommé DESMODO qui est un outil d'analyse transversale.

Collecte

La collecte s'est déroulée du 06 au 10 Février 2012 à Bamako par une équipe collecteurs préalablement formée à l'outil fiche d'expériences. Elle était composée de sociologues, d'anthropologues et de juristes et d'économistes. Cette pluridisciplinarité des collecteurs a permis de s'enrichir des différences d'approches, et sensibilités particulières. A l'issue de la collecte, une cinquantaine de fiches d'expérience ont été produites.

A la suite des fiches produites un atelier d'analyse transversale des données eu lieu à partir du desmodo³. Les résultats font l'objet du présent rapport.

Les acteurs

La collecte a été effectuée auprès de quatre grandes catégories d'acteurs, il s'agit des acteurs institutionnels, des acteurs de la société civile, des acteurs du secteur privé et des universitaires.

- **les acteurs institutionnels** sont ceux qui relevant du domaine public ou exerçant toute fonction engageant l'Etat. Il s'agissait : du personnel administratif et politique de l'assemblée nationale et du Haut conseil des collectivités territoriales, des administrateurs, des membres du corps judiciaire.
- **les acteurs de la société civile** sont les citoyens. On peut retenir à ce niveau les autorités traditionnelles, les autorités religieuses, les altermondialistes, et les citoyens lambda
- **les acteurs du Secteur privé** sont ceux qui exercent des professions libérales à savoir le conseil national de la concurrence, le conseil national du patronat, l'association permanente des chambres de métiers etc.
- **Les Universitaires** il faut entendre à ce niveau les enseignants formateurs et chercheurs aussi bien que les étudiants dans les mêmes domaines.

Grille d'analyse

La grille d'analyse utilisée pour le traitement des données se déclinait comme suit :

- Constat (positifs et négatifs)
- Défis
- Propositions.

Les éléments de la grille d'analyse informent sur la structure du rapport, la pertinence des matériaux recueillis, ainsi que la teneur des paroles de chaque acteur.

³ Logiciel d'analyse

IV. RESULTATS

4.1. Présentation de la parole des acteurs

Les résultats par acteurs

→ Les acteurs institutionnels

Leur paroles ont porté sur les questions relatives à la qualité des moyens de l'Etat dans la délivrance des services aux populations, le fonctionnement actuel de l'institution judiciaire, les différentes crises (sécuritaire, alimentaire), la démocratie, et la citoyenneté.

En termes de **constats positifs** ils reconnaissent que :

- L'Etat est une superstructure qui dirige et veille à la vie de la Nation
- L'administration aussi bien que les autres institutions sont les espaces d'expression de l'Etat
- La gouvernance est assurée par l'ensemble des institutions qui émanent de l'Etat
- Les règles de fonctionnement de l'Etat sont définies par la constitution
- Il ya des cadres qui sont intègres malgré le déclin des valeurs morales
- L'alternance démocratique au Mali est un acquis politique
- Le Mali a ratifié la plupart des textes internationaux en matière de droit de l'homme
- La crédibilité d'un Etat dépend des choix politiques, etc.

En terme de **constats négatifs**, ils trouvent que :

- L'imbrication du social et du politique entrave le fonctionnement équilibré des institutions
- Il ya un déficit de communication au sein des institutions de la république
- Les ressources humaines qualifiées font défaut au sein des services administratifs
- Les institutions fonctionnent en marge des textes légaux
- L'accès à la fonction publique est subordonné au paiement de pots de vins
- La corruption et le trafic d'influence entraînent le dysfonctionnement des institutions de l'Etat
- Le système judiciaire connaît de nombreuses insuffisances
- Les ressources publiques sont mal gérées
- L'impunité a été érigée en système de gouvernance
- La crise au Nord Mali menace la souveraineté du pays
- L'Etat est confronté à des défis sécuritaires
- L'avènement de la démocratie est apparenté à la délinquance financière
- Il ya une perte des valeurs anciennes du pays à l'ère de la démocratie

Au regard de ce qui précède, il ressort que l'Etat brille par son incapacité à mettre en place une administration républicaine, une administration capable d'assurer de façon professionnelle les services aux populations. Il y a une remise en cause permanente de l'efficacité et de l'impartialité partialité des cadres dans tous les secteurs (administration, justice, police, etc.) entraînant un climat de méfiance et de suspicion entre l'administration et les administrés. Pour ces derniers, le personnel administratif non seulement s'arroge tous les droits mais également érige en principe de travail, l'abus d'autorité et le trafic d'influence. Il faut donc interroger le degré de professionnalisme et d'intégrité des cadres maliens.

Sur la crise du Nord les acteurs institutionnels ont une vision séparée. Pour certains le rebondissement incessant de cette crise est du aux plus hautes autorités qui font preuve de laxisme et de mollesse par la négociation tandis que d'autres y voient une stratégie raisonnée

afin d'éviter l'escalade de la violence. Cependant tous s'accordent à dire qu'il faut résoudre de façon durable cette crise qui risque d'influencer négativement la tenue des futures élections.

Quant à la démocratie, ils pensent que son avènement a contribué à accroître considérablement la délinquance financière et la perte des valeurs anciennes. Elle a renforcé la mauvaise gestion des ressources publiques et le népotisme dans l'administration. La démocratie est de plus en plus conçue non pas comme le jeu de la majorité mais le jeu des intérêts, du clanisme afin de mieux se rapprocher et profiter des deniers publics. Si donc Ilya eu avec l'avènement de la démocratie des mutations socio politiques importants force est de souligner que qu'elles sont négatives sur tous les plan. Il faut s'interroger sur la plus value réelle de la démocratie avant d'envisager l'avenir.

→ Les acteurs du secteur privé

Les acteurs du secteur privé abordent la question de la fonctionnalité de l'Etat en termes d'accès à l'information des populations, de l'état actuel de la démocratie et de l'institution judiciaire.

En termes de **constats positifs** ils estiment que:

- La grande masse a accès à l'information
- Il y a une multitude d'organes de presses
- Les agents de presse sont protégés par les textes de Loi

En **constats négatifs** ils relèvent qu'il y a :

- Une mauvaise compréhension de la démocratie au Mali
- Une forte emprise du pouvoir exécutif sur le pouvoir judiciaire
- L'existence de rapports marchands dans les décisions de justice
- Une grande partialité des juges entraînant le recours à la vengeance

D'une manière générale, il ressort de la perception des acteurs du secteur privé que la communication doit être l'élément clé de la gouvernance.

En effet, il ne saurait y avoir de relations de confiance et de gouvernance partagée (entre les gouvernants et les gouvernés) sans la communication et l'information. La crédibilité de l'Etat s'apprécie aussi à l'aune de sa capacité à communiquer. Renforcer la communication permet dissiper les malentendus entre les citoyens et l'Etat. C'est pourquoi même si le Mali a fait une avancée en la matière, il s'agit de les renforcer d'avantage de manière à associer les citoyens dans les débats et les prises de décisions.

Par ailleurs ces acteurs pensent qu'il ya une incompréhension de la démocratie. Cela se justifie dans la mesure où de plus en plus il s'installe le désordre à travers une forte réclamation des droits au détriment des devoirs. Mieux encore on remarque que le malien n'accorde plus de valeur à la chose publique.

Quand à la justice, elle est devenue le lieu par excellence de la manifestation des pratiques corruptives à cause des rapports marchands entre la justice et les justiciables. Il y a donc la nécessité d'appliquer les recommandations des états généraux de la corruption, d'inviter les

juges à la retenue pour éviter que certaines décisions n'entraînent le recours à la justice personnelle.

→ **Les acteurs de la société civile**

Les acteurs de la société civile abordent la question de la fonctionnalité de l'Etat en lien avec le respect des droits et la satisfaction des citoyens. Ce qui les amène à s'interroger sur leur rôle, mais également à se prononcer sur les autres aspects de cette fonctionnalité en l'occurrence la qualité des services rendus par l'administration, la démocratie, l'évolution de l'institution judiciaire et enfin l'effectivité de la décentralisation au bénéfice des collectivités.

Les **constats positifs** en ce qui les concerne se présentent comme suit :

- Le bien public était sacré dans les sociétés traditionnelles
- Les sociétés traditionnelles avaient une bonne gestion des ressources humaines
- La médiation sociale joue un rôle important dans le fonctionnement des institutions
- Le bon fonctionnement de l'institution judiciaire est à la base de la paix sociale

En face les **constats négatifs** soulignés :

- L'existence d'une désaffection populaire grandissante par rapport aux comportements des responsables administratifs
- Le non respect des textes législatifs et juridiques par les responsables administratifs
- L'impunité grandissante et l'anarchie dans le fonctionnement des institutions
- Le retard dans le transfert concomitant des ressources et compétences aux collectivités
- Le déficit d'une conscience citoyenne (non respect de l'intérêt général, non vote etc.)
- L'adoption d'une politique décentralisée selon le modèle occidental qui ne tient pas compte des entités historiques
- L'existence d'incohérence notable en matière de politique d'emploi
- L'existence de défaillance au sein de l'institution judiciaire

Les acteurs de la société civile ont mis l'accent sur la nécessité de ne pas perdre de vue les valeurs cardinales qui faisaient l'homme malien. Pour ces acteurs, nos dirigeants d'antan avaient du tact en matière de gestion des ressources humaines. Subséquemment face à toutes les dérives de gouvernance que nous constatons aujourd'hui en matière de politique d'emploi, de distribution de la justice et violation des lois par les responsables administratifs, les risques d'agitations sociales sont élevés. Pour réduire le risque de troubles dû à la désaffection grandissante des gouvernés à l'égard des gouvernants, il faut une distribution équitable de la justice entre les justiciables.

Par ailleurs, il faut sécuriser la médiation sociale et lui accorder une place conséquente car elle est susceptible d'accompagner de façon positive le fonctionnement des institutions.

La société civile fait mentionne également les difficultés de mise en œuvre de ladécentralisation, liées selon elle à la reproduction du modèle occidental sans tenir compte de nos réalités et plus précisément des entités historiques. A cela s'ajoute les difficultés d'effectivités dues aux retards dans le transfert des ressources.

En matière de politique d'emploi, l'Etat continue de s'enfoncer en créant deux pays en un à travers la création de deux fonctions publiques à savoir la fonction publique des collectivités et la fonction publique étatique, décision qui n'est pas dénuée de conséquences.

→ **Les acteurs Universitaires**

Les universitaires abordent la thématique en lien avec la création des conditions requises pour faire avancer l'éducation, la formation et la recherche. Les autres questions abordées sont, entre autres, les disfonctionnement administratifs, l'installation de l'anarchie due à la violation des lois.

Les **constats positifs** mis en exergue par cette catégorie sont :

- Les reformes Etatiques ont permis des améliorations en matière d'alphabétisation, de santé et de chômage
- La tenue d'un Forum sur l'Education au Mali

Quant aux **constats négatifs** ils mettent en avant :

- Le manque de rigueur professionnel des enseignants du supérieur (absentéisme, corruption etc.)
- L'incapacité de l'Etat à anticiper les crises scolaires
- L'instrumentalisation de certains syndicats et associations de défense d'intérêt par le pouvoir politique
- L'insertion de leaders étudiants à des postes clés en raison de leur pouvoir d'influer pour atténuer leur force de nuisance
- L'existence d'une forte personnification des postes par les agents de l'Etat
- La multiplication des actes liés à la violation des lois et non respect des droits des usagers
- Le déficit de responsabilité des agents dû à l'absence de la subsidiarité dans le travail
- La faible implication des populations dans le débat public
- Le dysfonctionnement de l'Etat dû en grande part au mimétisme institutionnel
- Le non respect des textes par l'Etat lui-même

Les universitaires mettent en cause l'Etat pour le délestage du secteur de l'éducation qui est sensé être le secteur primordial en matière de formation des ressources humaines. Non seulement l'Etat prive les enseignants de la plupart de leur avantage mais également il encourage la violence à vouloir insérer certains leaders estudiantins dans des postes de responsabilités qu'ils ne méritent pas. Ce raccourci de l'Etat à vouloir les canaliser est plutôt exploité par ces derniers au prix de toutes les tracasseries en milieu scolaire. Elles sont de nature à démotiver les enseignants (déficit de rigueur, absentéisme etc.), et la plupart des étudiants.

Au niveau de l'administration ces acteurs récusent de déficit de responsabilité des cadres du à l'absence de la subsidiarité dans le travail. Chacun attendant des ordres de son chef, même dans des domaines de compétences propres. A cela il faut ajouter la personnification de certaines hautes fonctions, leurs titulaires n'hésitant pas à se mettre au dessus des lois en violant notamment les droits des usagers de l'administration. Ce qui a fait dire à un des collectés que les vrais fautifs de la défaillance de l'Etat sont les cadres en s'érigeant en ennemi des paysans. Selon eux on ne saurait construire un Etat fort sans la communication et l'implication des populations dans les prises de décisions.

Les résultats transversaux

Constats positifs :

- Le bien public était sacré dans les sociétés traditionnelles
- Le bon fonctionnement de l'institution judiciaire est à la base de la paix sociale
- La crédibilité d'un Etat dépend des choix politiques
- Le respect strict de la séparation des pouvoirs permet d'asseoir une gouvernance partagée et crédible
- La construction d'un Etat fonctionnel et capable passe la formation des cadres compétents et responsables
- Les réformes étatiques ont permis des améliorations en matière d'alphabétisation, de santé et de chômage etc.
- Un Etat qui communique est un Etat qui emporte l'adhésion des populations à ses politiques
- Le bon fonctionnement de l'institution judiciaire permet d'apprécier la crédibilité d'un Etat
- L'existence d'une alternance démocratique au Mali
- L'implication de la société civile et de la presse pour la promotion de l'Etat de droit

Constats négatifs :

- L'intérêt particulier prime sur l'intérêt général
- L'impunité ternit l'Etat de droit
- Les institutions fonctionnent en dehors des textes
- Il y a des chevauchements de compétences dans la mise en œuvre de certaines politiques publiques
- L'imbrication du social et du politique entrave le fonctionnement équilibré des institutions
- Les capacités d'anticipation de l'Etat sont faibles (les crises alimentaires, sécuritaires, etc.)
- Les dérives de gouvernance de l'exécutif mettent en cause la fonctionnalité de l'Etat
- mauvaise compréhension de la démocratie au Mali
- Le pouvoir exécutif a une forte emprise sur le pouvoir judiciaire
- Il y a un déficit de conscience citoyenne (non respect de l'intérêt général, non vote etc.)
- Les pratiques clientélistes connaissent un certain essor au sein des services étatiques
- Il y a faible collaboration entre l'Etat et les citoyens
- Les syndicats et associations de défense d'intérêt sont instrumentalisés par le pouvoir politique
- Il y a un déficit de responsabilité des agents dû à l'absence de la subsidiarité dans le travail
- La crise du nord peut influencer négativement la tenue des élections présidentielles au Mali
- Il y a une forte personnification des postes par les agents de l'Etat
- Les populations sont faiblement impliquées dans le débat public
- Existence de rapports marchands dans les décisions de justice
- La problématique de la mauvaise distribution de la justice
- Les valeurs cardinales de repère de l'homme malien sont en déclin
- L'impunité a été érigée en système de gouvernance dans tous les secteurs de gouvernance
- L'avènement de la démocratie est apparenté à la délinquance financière

Défis :

- Exiger le principe de redevabilité aux responsables institutionnels
- Amener les dirigeants à privilégier l'intérêt public à la place de l'intérêt personnel
- Instaurer un système inter- institutionnel pour lutter contre le mercantilisme dans les services publics
- Adapter la démocratie malienne aux réalités socioculturelles du pays
- Résoudre de façon durable le conflit au Nord
- Informer et sensibiliser les fonctionnaires sur les notions de citoyenneté
- Eviter de mêler les relations sociales aux actes de justice
- Appliquer les recommandations des Etats généraux sur la corruption
- Instaurer des mesures restrictives et des sanctions face aux actes de délinquances financières
- Promouvoir la démocratie via l'indépendance de la justice
- Tenir compte des valeurs culturelles d'antan dans la gestion des affaires publiques
- Tenir compte du pluralisme juridique
- Permettre à la société civile d'exercer son rôle de veille de l'action gouvernementale
- Faire de l'indépendance de la justice une réalité au Mali
- Instaurer un mécanisme de communication continue au sein des institutions Etatiques et avec la population
- Veiller à l'application effective des recommandations du Forum sur l'éducation
- Développer des stratégies pour réduire les lourdeurs et lenteurs administratives
- Rendre républicaine l'administration publique pour lutter contre la personnification des postes

Propositions :

- Amener les acteurs institutionnels à faire preuve de respect des principes de gouvernance
- Eviter la transposition du fait social dans l'espace public
- Bien expliquer les enjeux de gouvernance publique au peuple
- Intensifier la communication entre l'Etat et les citoyens
- Renforcer les capacités des OSC⁴ à interpeller les élus
- Organiser des élections crédibles pour avoir des dirigeants crédibles
- Tenir compte des aspirations des populations lors de la prise des décisions importantes
- Impliquer les acteurs traditionnels légitimes dans la recherche de solutions aux crises
- Restaurer l'Etat de droit en appliquant strictement les lois
- Veiller à une bonne répartition des agents de l'Etat sur toute l'étendue du territoire
- Faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base
- Renforcer les capacités techniques et financières de la presse pour la rendre d'avantage autonome et objective dans ses analyses
- Exiger le respect du bien public en adoptant les mesures répressives contre la corruption
- Tenir compte de la diversité sociale et culturelle dans l'élaboration des politiques publiques
- Informer et sensibiliser les citoyens sur la connaissance de leurs droits et devoirs
- Renforcer la collaboration entre l'Etat et les autres acteurs (acteurs privés, société civile, citoyens)
- Renforcer la collaboration entre l'Etat et les autres acteurs (acteurs privés, société civile, citoyens)

⁴ Organisations de la société civile

- Mieux former les militaires et doter l'armée en infrastructures pour faire face à la crise au Nord
- Restaurer l'autorité de l'Etat
- Faire du respect du patrimoine public un sacro-saint principe public

4.2. Axes d'analyse

Fonctionnalité

« L'Etat est un ensemble d'individus fixés sur un territoire (population) soumis à une autorité. Cette autorité est appelée à assurer la souveraineté nationale et internationale de son peuple. Un Etat est dit fonctionnel si les institutions de cet Etat fonctionnent de façon satisfaisante. » Dixit un de nos interlocuteurs. L'Etat ainsi que ses institutions ne peuvent fonctionner en vase clos s'ils veulent accomplir correctement leurs missions. Mais il est regrettable de constater qu'il n'existe pratiquement pas de dialogue entre les autorités et le peuple. En somme, l'Etat dans son ensemble fonctionne dans l'intérêt des populations. Un Universitaire de témoigner ses propos : « La collaboration des populations permet un bon fonctionnement de l'Etat. Le mauvais fonctionnement des institutions de la République conduit à la perte de l'autorité de l'Etat. L'inefficacité de l'institution judiciaire provoque la mauvaise fonctionnalité de l'Etat malien ».

Un Etat ne peut bien fonctionner sans implication effective des citoyens dans le débat public. Au Mali l'Etat, l'Etat fonctionne et repose sur le régime démocratique. En effet, il est incarné par des institutions qui jouent plus ou moins leurs rôles et participent à la consolidation de cette jeune démocratie. Cependant l'institution judiciaire est celle qui a été le plus décriée par les différents acteurs et c'est à l'aune de son bon ou mauvais fonctionnement que beaucoup juge la fonctionnalité de l'Etat. Il est à noter que la justice est affublée de tous les maux : **corruption, favoritisme, injustice, malhonnêteté etc.**

Capacité :

Avant de commencer à développer ce chapitre, il serait intéressant de soulever quelques questions dont les réponses seraient édifiantes sur la **capacité de l'Etat Malien** :

- « - Les capacités institutionnelles sont-elles adaptées aux changements politiques, sociaux et économiques en cours ? Répondent-elles aux besoins et aspirations de la population, ainsi qu'aux principes d'organisation et de gestion de la société malienne ?
- Quelles sont les perspectives pour la construction d'un État capable au Mali ? »⁵

A travers les données de la collecte sur l'Etat, nous avons abouti au résultat que les capacités institutionnelles ne sont pas en tous les cas adaptées aux changements politiques, sociaux et économiques en cours. Les textes et les principes de fonctionnement de nos institutions sont calqués sur les réalités occidentales. Alors que **Samir Amin** disait : « La démocratie ne peut être ni exportée (par l'Europe) ni imposée (par les USA). Elle ne peut être que le produit de la conquête des peuples du Sud à travers leurs luttes pour le progrès social, comme cela fut (et est) le cas en occident. »

Pour lui, la vraie démocratie, c'est celle qui reflète nos réalités socioculturelles, qui répond à nos aspirations. Or cette transposition du modèle occidentale chez nous n'a aucunement pris en compte nos réalités

⁵ Forum Multi-Acteurs ; Termes de référence de la séance 9, Etat au Mali : Fonctionnalité, Capacité Crédibilité ; P.8

Pour paraphraser le président de la république du Mali lors de son allocution sur le Forum de Bamako dont le thème portait sur l'Etat, il dit : « *Tout repose sur l'Etat. Si quelque chose ne fonctionne pas bien, on dit c'est l'Etat et si ça fonctionne bien, c'est l'Etat aussi. L'Etat devient en quelque le noyau central dans la vie d'une nation et il doit nécessairement être **capable** pour assurer son bon fonctionnement* »⁶

Dans la vision du citoyen lambda, un Etat n'est jamais incapable, il est l'alpha et l'oméga en même temps comme pour donner raison à Thomas Hobbes qui caricaturait le pouvoir comme un Léviathan⁷.

Avec une conception patrimoniale du pouvoir, la perpétuation d'une administration coloniale, le manque de vision et de projet commun, les mauvais choix de priorité dans les dépenses publiques, le clientélisme, la corruption et le favoritisme ethnico-clanique, ou encore la faible valorisation des compétences et des ressources en tous genres, la capacité est aujourd'hui caractérisée par des insuffisances chroniques et des déséquilibres sociaux et territoriaux sans cesse grandissants.

Si le défi majeur du développement est le bien-être des populations, l'une des réponses à ce défi réside dans la capacité des pouvoirs publics à offrir aux populations – à toutes les populations – des services publics de base (éducation, santé, justice etc.), en quantité et en qualité satisfaisantes.

Crédibilité :

« *Le bon fonctionnement de l'institution judiciaire permet d'apprécier la crédibilité d'un Etat. La crédibilité d'un Etat dépend des choix politiques, etc.* » disait un de nos interlocuteurs.

Par ailleurs, la délivrance de services publics doit être perçue comme une mission essentielle de l'Etat qui seul, est en mesure de garantir l'équité et la justice dans l'accès des populations au bien être social. C'est donc à l'aune de sa capacité à prendre en charge les besoins incompressibles des citoyens, à travers le service public, que se mesurent la crédibilité et la viabilité d'un Etat.

De la même manière, l'accès des populations aux services socio-économiques de base comme l'éducation, la santé ou le transport est une exigence morale, un droit, et une nécessité pour les populations qui aspirent naturellement à un développement harmonieux. Il constitue une question vitale pour les sociétés elles-mêmes, tant il est vrai que le « vivre ensemble » repose largement sur les avantages qui y sont attachés pour toute la communauté, et pour chaque citoyen.

La satisfaction des besoins sociaux participe naturellement de la cohésion et de la stabilité des nations, de l'épanouissement individuel et de la prospérité collective des humains. Dans ce sens, le service public est un élément fondamental de **l'Etat de droit, et de régulation sociopolitique**, surtout dans un contexte de grande pauvreté.

Le laisser aller et le laxisme des chefs de service au sein de l'administration malienne fait légion. Leur comportement est dommageable pour les usagers qui se sentent démunis, et sont obligés de se soumettre à leur bon vouloir, même pour des choses auxquels ils ont droit. Tout cela **décrédibilise l'Etat** et alimente la rupture de confiance entre état et citoyens.

Si nous sommes d'accord que l'Etat fonctionne par les institutions mises en place, il est impératif que les personnes qui incarnent ces institutions fassent preuve de respect des règles et procédures de gestion de ces institutions. Faute de quoi, il sera porté atteinte à la **crédibilité de nos institutions** et par ricochet à l'Etat. Aussi c'est une réalité qu'au Mali le social tient une place non négligeable dans les rapports quotidiens cependant il faut savoir faire preuve de rigueur pour éviter l'imbrication du social dans la gestion administrative sensée satisfaire l'intérêt général.

⁶ Amadou Toumani TOURE, Intervention à l'occasion du Forum de Bamako sur l'Etat, interview diffusée à l'ORTM le 20/02/2012 après le journal télévisé.

⁷ Un animal qui fait peur et qui est super puissant.

Eléments de réflexion

+ Appropriation

L'appropriation de l'Etat au Mali suppose la prise en compte des aspirations communes et des réalités socio culturelles du peuple avec en toile de fond le respect de la diversité et la valorisation des savoirs. C'est à partir de ces bases que naît la motivation, l'adhésion et la conscience citoyenne face aux engagements pris et aux responsabilités conférées. Cela suppose également que les dirigeants dès le départ tiennent compte de ces principes en associant les différentes couches socio professionnelles dans l'élaboration des politiques publiques. Or ce qui est à l'œuvre dans notre pays c'est le dictat des dirigeants qui s'arrogent tous les droits dans l'élaboration des politiques publiques en installant un Etat providence avec des gammes de services non adaptés. L'Etat « moderne » au Mali a donc fait l'objet d'une appropriation biaisée par ses dirigeants. Cela se répercute également au niveau des comportements des citoyens. Il ya manifestement un problème d'appropriation de l'Etat par les citoyens, ils ont du mal à se l'approprier dans ses grands fondements à cause des difficultés de d'appréhension de ce qu'il est réellement. D'où les dérives de gouvernance décriées par tous les acteurs abordés au cours de leurs récits d'incohérence et de complémentarités logiques dans la délivrance des services renforcées par des structures opaques, peu fonctionnels faisant ressortir des faiblesses à tout le niveau.

Une entreprise de sensibilisation et de formation civique des citoyens sur l'Etat s'avère nécessaire car le comportement des acteurs trouve sa source dans la mécompréhension sur l'Etat et les concepts qui lui sont associés.

+ Imprégnation

L'imprégnation d'une chose passe par la recherche et la compréhension de ses contours afin d'en avoir les orientations précises. Or c'est ce qui fait défaut au niveau des cadres à la tête des institutions. Comme le prouve les résultats de la collecte, il faut interroger le mode de recrutement des cadres qui fait l'objet de suspicion de népotisme au détriment de la compétence. Sous ce rapport, il ne peut y avoir de professionnalisme dans la délivrance des services. L'inefficacité des cadres et l'anarchie dans le service fait suite entre autres à un manque d'imprégnation. Cela a pour conséquence la divagation, le laisser aller, et les négligences dans le travail des agents au sein des administrations et institutions.

La réponse au problème de déficit d'imprégnation pourrait venir de l'exigence des stages plutôt que de l'emploi direct. Mieux pour une plus grande harmonie il faut procéder à la formation continue et au recyclage des cadres.

Par ailleurs l'Etat doit faire en sorte que le citoyen soit informé, sensibilisé sur le fonctionnement des institutions de la république à travers la communication et l'information (émissions radiophoniques /télévisée, sketches, conférences etc.). Le citoyen doit être mis au fait et imprégné de tout ce qui se passe au sein des institutions.

Pour mettre fin aux abus et situation de non droit, il faut une formation civique du citoyen sur l'Etat, insister dans chaque métier sur la morale professionnelle, et de façon plus générale agir dans le sens d'une prise de conscience de tous. Il y a une symbolique de l'Etat qui est avant tout une continuité, c'est cet aspect qui doit guider les esprits pour ne pas personnaliser à outrance les postes publics.

V. CONCLUSION

Les questions de capacité, de fonctionnalité et de crédibilité de l'Etat sont plus que jamais d'actualité au Mali. En effet l'Etat et de manière plus générale les institutions, sont confrontées au quotidien à des défis de gouvernance, et cela dans tous les domaines. Si en matière de fonctionnalité, et de capacité beaucoup d'acquis qui sont autant de motifs de satisfaction peuvent être mentionnés tels que : l'existence de structures pérennes d'appui sectoriels (santé, éducation, chômage...), l'implication de la société civile et de la presse pour la promotion de l'Etat de droit, l'existence d'une constitution précisant les règles de fonctionnement de l'Etat et celle du jeu politique, **des lacunes importantes demeurent**, dont l'existence de doublons dans la mise en œuvre de certaines politiques publiques, l'essor des pratiques corruptives, clientélistes et népotistes au sein des services de l'Etat, le règne de l'arbitraire, le développement de l'impunité, les difficultés d'appropriation par les populations des cadres légaux et institutionnels et de manière plus globale le mauvais fonctionnement des institutions.

Au regard des trois axes d'analyse retenus (fonctionnalité, capacité et crédibilité), il ressort du discours de tous les acteurs qu'il ya en la matière des dysfonctionnements graves, particulièrement concernant des domaines clés tels que l'éducation, la justice, etc.

Ainsi la justice qui est une fonction régaliennne souffre de nombreux maux, en plus d'un maillage insuffisant du territoire, d'une faible capacité (moyens humains, matériels inadéquats), elle est gangrenée par la corruption. Les juges censés appliquer la Loi rendraient leurs décisions en faveur des riches, on peut ainsi parler d'une justice à deux vitesses, une justice pour les pauvres et une justice pour les riches.

Quant à l'éducation qui est la base de tout développement, elle est sérieusement mise à mal. En effet en la matière, le Mali connaît une crise sans précédent, émaillée de grèves des syndicats d'enseignants et d'étudiants, ainsi que de perturbations de toute sorte. Le niveau des élèves et étudiant est en baisse constante, des professeurs monnaient leur notes en échange de services ou d'argent

Enfin de l'avis de tous, le Mali est doté de très bons textes de Loi, cependant le problème se pose au niveau de leur application. Très souvent les pratiques des acteurs sont en décalage avec les textes, il ya d'une part le cadre légal et d'autre part le cadre réel. Le processus d'appropriation de ce cadre par les acteurs peine à se faire, chacun n'obéit qu'à ses logiques propres, et cela sans en être vraiment inquieté. Les actes de négligence au sein des services étatiques font légion, le citoyen voire l'utilisateur n'est pas traité avec égard, il est obligé de se soumettre au bon vouloir des agents, qui ne font preuve de diligence qu'envers des proches, ou des gens riches. L'intérêt général a cédé la place aux intérêts particuliers et partisans des agents et autres chefs de services. Ces dérives comportementales très décriées, vident l'Etat de droit de sa substance.

En effet, l'Etat de droit suppose la soumission de tous y compris de l'Etat au droit. Or la violation du droit est devenue à ce jour une banalité, aussi bien de la part des agents du secteur public que des dirigeants.

Par ailleurs, si on se réfère au discours des acteurs, l'Etat semble absent or il doit avant tout réguler les relations entre les différents types d'acteurs par l'application correcte de la loi mais en même temps sanctionner avec toute la rigueur des lois.

Les maux qui amenuisent la fonctionnalité et la capacité de l'Etat, le décrédibilisent aux yeux des citoyens. La restauration d'un Etat fort s'impose. Pour ce faire, il faut la sensibilisation et la formation des populations sur les notions d'Etat, de démocratie, de bien public,

l'application stricte des textes, la formation de cadres compétents et intègres, notamment ceux du secteur de la justice. La communication est aussi primordiale et demande que soit impliquées toutes les couches sociales dans le débat public, Ce n'est qu'alors qu'on pourra parler d'Etat fonctionnel, capable et crédible.

VI. ANNEXE

Tableau récapitulatif des la parole des acteurs

Acteurs	Constats positifs	Constats négatifs	Défis	Propositions
Institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La collaboration des populations permet un bon fonctionnement de l'Etat ▪ Existence des structures d'appui et d'assistance des jeunes diplômés sans emploi (APJ, ANPE etc.) ▪ L'implication de la société civile et de la presse pour la promotion de l'Etat de droit ▪ Existence d'une alternance démocratique au Mali ▪ Existence d'une Constitution définissant les règles de fonctionnement de l'Etat ▪ Existence de plusieurs cadres intègres ▪ Le fonctionnement normal de l'Etat à travers ses institutions ▪ La gouvernance est assurée par l'ensemble des institutions qui émanent de l'Etat ▪ Le bon fonctionnement de l'institution judiciaire permet d'apprécier la crédibilité d'un Etat 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de chevauchement de compétence dans la mise en œuvre de certaines politiques publiques ▪ La défaillance du système éducatif met souvent en jeu la fonctionnalité et la crédibilité de l'Etat ▪ Existence de lacunes dans les politiques éducatives ▪ L'impunité ternit l'Etat de droit ▪ Concentration des services publics et infrastructures dans les zones urbaines comme source d'exode rurale ▪ Existence de bavures policières ▪ Existence de favoritisme et de népotisme au niveau du recrutement à la fonction publique ▪ la complicité entre agents encourage la commission d'abus d'autorité ▪ Le déficit de ressources humaines qualifiées au sein des services administratifs ▪ Difficultés liés à la délivrance des services publics ▪ Existence de népotisme lié à l'accès à la fonction publique ▪ Rupture de confiance entre l'administration et les usagers ▪ Remise en cause du système judiciaire ▪ La partialité du personnel judiciaire dans le traitement des dossiers ▪ Abus d'autorité de certains juges 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amener la société civile à jouer son rôle de contre pouvoir par des actions de plaidoyer et lobbying ▪ Résoudre la problématique du manque de confiance entre l'administration et les usagers ▪ Sortir de la lenteur administrative dans le traitement des dossiers ▪ Le professionnalisme des agents administratifs ▪ Exiger l'application effective de la loi ▪ Permettre le fonctionnement crédible de la justice ▪ Eradiquer la corruption et le favoritisme pour une meilleure sécurisation du justiciable ▪ Le fonctionnement des institutions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elargir les domaines d'intervention pour mieux instaurer les équilibres sociaux ▪ Impliquer toutes les couches sociales dans la gestion des crises scolaires (élus, autorités traditionnelles etc.) ▪ Faire le contrôle systématique des fonctionnaires dans l'accomplissement de leurs tâches ▪ Encourager le mérite dans l'administration publique ▪ Sanctionner les fautifs dans l'administration ▪ Soumettre les futurs agents de la justice à des textes de moralité ▪ Instaurer un système de contrôle de l'institution judiciaire par des tiers ▪ Sortir d'une perception élastique des droits et se conformer aux lois ▪ Imposer une certaine retenue aux cadres en les permettant de mettre plus de sérieux dans le travail pour le bon fonctionnement des institutions ▪ Refondre le système démocratique malien ▪ Instaurer des réformes d'innovations pour une simplification des lois ▪ Amener les acteurs institutionnels à faire preuve de respect des principes de gouvernance ▪ Eviter la transposition du fait social dans l'espace public ▪ Large explication des enjeux de gouvernance publique au peuple ▪ Intensifier la communication entre l'Etat et les citoyens ▪ Renforcer les capacités des OSC à interpeller les élus ▪ Organiser des élections crédibles pour avoir des dirigeants crédibles ▪ Tenir compte des aspirations des populations lors

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Mali a ratifié la plupart des textes internationaux en matière de droit de l'homme ▪ La crédibilité d'un Etat dépend des choix politiques, etc. ▪ L'administration aussi bien que les autres institutions sont les espaces d'expression de l'Etat ▪ Le respect strict de la séparation des pouvoirs permet d'asseoir une gouvernance partagée et crédible ▪ Existence de politiques sectorielles de santé en vue de l'amélioration des besoins des citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La problématique de la mauvaise distribution de la justice ▪ La complaisance des agents de justice face aux actes de népotismes ▪ Non application correcte des règles de fonctionnement de l'Assemblée Nationale ▪ Le fonctionnement des institutions en dehors des textes ▪ Le mauvais fonctionnement des institutions de la République conduit à la perte de l'autorité de l'Etat ▪ L'imbrication du social et du politique entrave le fonctionnement équilibré des institutions ▪ L'Etat est confronté à des défis sécuritaires ▪ La non anticipation des événements (les crises alimentaires, sécuritaires, etc.) ▪ L'insuffisance d'infrastructures de développement au Nord du pays ▪ Mauvaise gestion des ressources publiques au Mali ▪ L'impunité face aux actes de corruption ▪ La multiplication des cas de corruption ▪ L'Etat facilite l'accès aux biens publics à des citoyens (ACI) ▪ L'avènement de la démocratie est apparenté à la délinquance financière ▪ La perte des valeurs anciennes du pays à l'ère de la démocratie ▪ La perte des valeurs cardinales et 	<p>selon les normes indiquées par la Constitution</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nécessité d'avoir des dirigeants forts ▪ Promouvoir les infrastructures de développement au nord Mali ▪ Résoudre de façon durable le conflit au Nord ▪ Informer et sensibiliser les fonctionnaires sur les notions de citoyenneté ▪ Eviter de mêler les relations sociales aux actes de justice ▪ Meilleure application des recommandations des Etats généraux sur la corruption ▪ Instaurer des mesures restrictives et des sanctions face aux actes de délinquances financières ▪ Mettre en place des dispositifs institutionnels pour lutter contre la délinquance financière et le trafic de drogue 	<p>de la prise des décisions importantes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibiliser les citoyens sur le choix des dirigeants ▪ Impliquer les acteurs traditionnels légitimes dans la recherche de solutions aux crises ▪ Travailler à la mise en place d'une armée républicaine ▪ Améliorer les conditions de travail des fonctionnaires ▪ Favoriser l'accès des logements sociaux aux fonctionnaires pour éviter la corruption ▪ Asseoir les bases d'une démocratie réelle à travers la prise en compte des besoins sociaux ▪ Effectuer une meilleure planification pour une meilleure gouvernance du système éducatif ▪ Restaurer l'éducation civique à l'école ▪ Amener les dirigeants à montrer l'exemple face aux dérives dans les services publics ▪ Il faut une gestion rationnelle de la crise au Nord pour renforcer l'Etat de droit au Mali ▪ Prioriser le dialogue à la guerre dans la résolution de la crise au Nord Mali ▪ Faire du respect du patrimoine public un sacro saint public ▪ L'Etat doit renforcer sa communication sur le fonctionnement réel des institutions ▪ Responsabiliser les agents administratifs dans l'accomplissement de leur tâche ▪ Mettre l'accent sur la formation continue et le recyclage des cadres ▪ Refonder les institutions en misant sur la qualité et l'intégrité des cadres ▪ Interpeller les autorités à prendre les choses en main ▪ Développer des stratégies de lutte contre la corruption et le trafic d'influence ▪ Restaurer l'Etat de droit en appliquant strictement les lois ▪ Veiller à une bonne répartition des agents de
--	--	---	--	---

		<p>de repère de l'homme malien</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'érection de l'impunité en système de gouvernance dans tous les secteurs de gouvernance ▪ Le laxisme des dirigeants au Mali dénature la société ▪ Les dérives de l'Etat au niveau de la gouvernance publique ▪ Le caractère discriminatoire de certaines lois votées par les députés ▪ La crise au Nord Mali menace la souveraineté du pays ▪ Le non respect des droits et des devoirs par les citoyens entrave le bon fonctionnement de l'Etat ▪ L'Etat est une superstructure qui dirige et veille à la vie de la Nation ▪ Le laxisme dans le fonctionnement de l'Etat ▪ La violation de la Constitution par certains responsables des institutions ▪ L'inefficacité du rôle des partis politiques dans le cadre de la démocratie ▪ La démocratie a entraîné beaucoup de mutations socio- politique, culturel, etc. ▪ L'inefficacité de l'institution judiciaire provoque la mauvaise fonctionnalité de l'Etat malien ▪ La justice est le domaine le plus corrompu ▪ La justice est rendue au plus offrant ▪ Les dérives de gouvernance de l'exécutif mettent en cause la fonctionnalité de l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exiger le principe de la redevabilité aux responsables institutionnels ▪ Amener les dirigeants à privilégier l'intérêt public au détriment de l'intérêt personnel ▪ Mettre en cohérence le système éducatif en lien avec les valeurs sociales ▪ Instaurer un système interinstitutionnel pour lutter contre le mercantilisme dans les services publics ▪ Adapter la démocratie malienne aux réalités socioculturelles du pays 	<p>l'Etat sur toute l'étendue du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base
--	--	--	---	--

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'existence d'un déficit communicationnel au sein des institutions de la République ▪ L'existence du trafic d'influence qui piétine l'intérêt général ▪ La corruption et le trafic d'influence entraînent le disfonctionnement des institutions de l'Etat ▪ Déficit de ressources humaines qualifiées au niveau de la fonction public précisément dans le domaine de la santé ▪ Insuffisance de protection et de mise en valeur des ressources naturelles <p>Déficit institutionnel en vue de la protection du cadre de vie des populations</p>		
Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> ▪ accessibilité de la grande masse à l'information ▪ Existence d'une multitude d'organes d'information ▪ Existence de textes protecteurs des agents de presse 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ mauvaise compréhension de la démocratie au Mali ▪ Existence de l'emprise de l'exécutif sur la judiciaire ▪ Existence de rapports marchands dans les décisions de justice ▪ La partialité des juges entraîne le recours à l'auto justice 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la démocratie via l'indépendance de la justice 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre à la justice de rendre une justice équitable pour tous ▪ S'investir d'avantage en vue de mieux protéger l'indépendance de la presse ▪ Renforcer les capacités techniques et financières de la presse pour la rendre d'avantage autonome et objective dans ses analyses
Société civile	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le bien public était sacré dans les sociétés traditionnelles ▪ Les sociétés traditionnelles avaient une bonne gestion des ressources humaines ▪ La médiation sociale joue un rôle important dans le 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence d'une désaffection populaire grandissante par rapport aux comportements des responsables administratifs ▪ Non respect des textes législatifs et juridiques par les responsables administratifs ▪ L'impunité grandissante est source de l'anarchie constatée dans le fonctionnement des institutions 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rendre effectif l'autonomie financière et technique aux collectivités ▪ Réussir la gestion durable et décentralisée des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer et sensibiliser les citoyens sur la connaissance de leurs droits et devoirs ▪ Accélérer le transfert des ressources et de compétences de l'Etat aux collectivités ▪ Renforcer les capacités des élus locaux et des populations pour une meilleure gouvernance locale ▪ Renforcer les moyens et capacités de plaidoyer des acteurs de la société civile ▪ Eduquer les populations sur les notions de

	<p>fonctionnement des institutions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de corruption dans l'administration universitaire ▪ Le bon fonctionnement de l'institution judiciaire est à la base de la paix sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retard dans le transfert concomitant des ressources et compétences aux collectivités ▪ Déficit d'une conscience citoyenne (non respect de l'intérêt général, non vote etc.) ▪ L'impunité grandissante a instauré un climat de suspicion entre les citoyens et l'Etat ▪ La perte des valeurs culturelles ▪ Déficit de légitimité des dirigeants ▪ La politique est vue par certains citoyens comme un moyen de se rapprocher des deniers publics ▪ L'adoption d'une politique décentralisée selon le modèle occidental qui ne tient pas compte des entités historiques ▪ Déficit d'infrastructures et équipements pour permettre aux agents d'accomplir leur mission ▪ Existence d'incohérence notable en matière de politique d'emploi ▪ Existence de défaillance au sein de l'institution judiciaire ▪ manque de professionnalisme de certains agents de l'administration dans la délivrance des services aux usagers ▪ L'essor des pratiques corruptibles au sein des services judiciaires crée une véritable insécurité juridique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenir compte des valeurs culturelles d'antan dans la gestion des affaires publiques ▪ Tenir compte du pluralisme juridique ▪ Permettre à la société civile d'exercer son rôle de veille de l'action gouvernementale ▪ Faire de l'indépendance de la justice une réalité au Mali 	<p>bonnes citoyennetés</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Exiger le respect du bien public en adoptant les mesures répressives contre la corruption ▪ Tenir compte de la diversité sociale et culturelle dans l'élaboration des politiques publics ▪ Mettre des stratégies de moralisation pour une prise de conscience afin que tout le monde comprenne la gravité de la situation ▪ Renforcer la formation civique des agents ▪ Traiter avec considération les usagers de l'administration publique ▪ sanctionner les agents fautifs conformément à la loi ▪ améliorer le cadre de vie et de travail des fonctionnaires ▪ instaurer un dialogue tripartite entre le gouvernement, la société civile et le secteur privé en vue de mieux défendre l'intérêt général ▪ Elaborer, exécuter et suivre les politiques publiques avec rigueur et professionnalisme
--	--	---	--	---

Universitaires

- | | | | |
|---|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ La construction d'un Etat fonctionnel et capable passe la formation des cadres compétents et responsables ▪ Les reformes Etatiques ont permis des améliorations en matière d'alphabétisation, de santé et de chômage ▪ Le dysfonctionnement de l'Etat est du au fait que nos institutions sont calquées sur le modèle occidental ▪ Un Etat qui communique est un Etat qui emporte l'adhésion des populations à ses politiques ▪ La tenue d'un Forum sur l'Education au Mali | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Primauté de l'intérêt particulier sur l'intérêt général ▪ La recherche effrénée de l'intérêt particulier nuit à la crédibilité de l'Etat ▪ La lourdeur des procédures administratives est un facteur de troubles sociaux ▪ L'inertie de l'Etat face à la violation des normes juridiques encourage la violence ▪ Le laxisme de l'Etat dans la gestion de la crise scolaire et universitaire ▪ Le décalage entre le cadre théorique légal et son application dans la pratique ▪ Le manque de rigueur professionnel des enseignants du supérieur (absentéisme, corruption etc.) ▪ incapacité de l'Etat à anticiper sur les crises scolaires ▪ L'Influence de l'exécutif sur le législatif ▪ La non crédibilité des élus de l'Assemblée nationale ▪ Le démantèlement du tissu industriel malien est du à l'immixtion du politique dans la gestion financière de ce secteur ▪ Les fonds des entreprises d'Etat sont souvent utilisés à des fins de campagne électorale ▪ faible implication des populations dans le débat public ▪ Le non respect des textes par l'Etat lui même ▪ Mauvaise diffusion des textes juridiques par les autorités ▪ ▪ ▪ ▪ ▪ ▪ | <ul style="list-style-type: none"> ▪ application effective des recommandations du Forum sur l'éducation ▪ Faire sortir l'Etat de la gestion du secteur productif pour favoriser l'émergence de l'économie ▪ instaurer un mécanisme de communication continue au sein des institutions Etatiques et avec la population ▪ Lutter contre la corruption en milieu scolaire ▪ développer des stratégies de sortie de la lourdeur administrative ▪ Rendre républicaine l'administration publique pour lutter contre la personification des postes ▪ honorer les engagements pris auprès des fonctionnaires | <ul style="list-style-type: none"> ▪ adopter des stratégies de formation des cadres compétents et responsables ▪ Développer des mécanismes de contrôle interne au sein des services ▪ sensibiliser et former la population sur la notion de bien public ▪ appliquer strictement la loi ▪ insérer le programme de l'Education Civique et Morale dans le cursus scolaire et universitaire ▪ instaurer un Etat fort ▪ améliorer la qualité des infrastructures et de l'enseignement au Mali ▪ Renforcer la collaboration entre l'Etat et les autres acteurs (acteurs privés, société civile, citoyen) ▪ Renforcer la capacité des enseignants sur la déontologie de l'enseignement ▪ Eradiquer les pratiques d'achat de conscience ▪ Sensibiliser les citoyens sur l'importance et les enjeux de leur choix en matière électorale ▪ adopter une politique de libéralisation conséquente pour relancer l'industrie malienne ▪ Appliquer de façon stricte les textes juridiques ▪ renforcer la communication avec la population ▪ Limiter la compétence de l'AEEM dans les prises de décisions nationales ▪ Réguler les activités de l'AEEM ▪ Mieux former et doter l'armée en infrastructures pour faire face à la crise au Nord ▪ restaurer l'autorité de l'Etat ▪ assurer de façon sûre la sécurité des personnes et de leurs biens ▪ former les citoyens pour une meilleure appréhension de la notion de l'Etat ▪ assurer la formation continue des cadres pour pallier au déficit de professionnalisme ▪ Exercer la pression sur les pouvoirs publics pour qu'ils honorent leur engagement |
|---|---|---|--|

